

CSA du 05/09 : un sabordage assumé





Suite à notre boycott du CSA du 29 août, le SNCTA a siégé lors de ce CSA reconvoqué par l'administration. Le travail de la section locale, depuis plusieurs mois, a mis en exergue l'absence d'ambition de préparer la salle de contrôle à faire face sereinement à cette fin d'été aéronautique record.

Lors de ce CSA, <u>notre déclaration liminaire</u> a sommé l'administration de présenter ses explications quant à son refus d'implémenter un dispositif socialement acceptable ainsi que la stratégie de protection des secteurs rémois. Les justifications que nous avons exigées sont restées lettre morte. Malgré le constat partagé par le SNCTA et l'administration locale, l'urgence de la situation ne semble pas perçue au niveau national.

Devant cette non-gestion et nos demandes répétées, le service local a été amené à prendre des mesures drastiques de protection en mettant en place un secteur de débordement ainsi que des mesures FMP dès le 27 septembre, premier palier de baisse du nombre de JE présents en salle. Ainsi entre 10h et 21h local du vendredi au lundi et chaque jour identifié avec une trop grande inadéquation entre offre et demande, la configuration de la salle de contrôle sera décrémentée d'une unité.

Le SNCTA veillera à la mise en place de ces mesures de protection des opérationnels en salle de contrôle. Nous déplorons qu'au lieu d'acter un accord gagnant-gagnant, l'échelon central ait préféré briser la dynamique et sacrifier l'offre du CRNA Est sans aucune justification.